

## Conditions Générales de Vente

### 1 remplacements, annulations, reports

- 1.1 tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.
- 1.2 Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalé et confirmé par écrit. Pour les stages intra-entreprises une annulation intervenant plus de 15 jours ouvrés avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation. entre 10 et 15 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 30% du montant de la formation. Une annulation intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.
- 1.3 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le choix de l'animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. KAVIF CONCEPT informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation . Ce délai est applicable sauf en cas de force majeure.

### 2 Règlement de la formation

- 2.1 le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.
- 2.2 En l'absence de la prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou l'entreprise est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

### 3 obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

- 3.1 si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Le stagiaire doit en outre respecter le règlement intérieur KAVIF CONCEPT.
- 3.2 Le salarié s'engage à lire et respecter le règlement intérieur KAVIF CONCEPT .
- 3.3 Le stagiaire s'engage à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.

#### 4 moyens pédagogiques et techniques

4.1 l'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

4.2 « toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite. Toute représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

#### 5 Acceptation des CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur.

#### 6 Informatique et libertés

Le client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à KAVIF CONCEPT en application et dans l'exécution des commandes et/ou des ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de KAVIF CONCEPT pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n° 78-17 du 16 janvier 1978, dite Loi informatique et Libertés, mise à jour par la Loi du 06 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail à KAVIF CONCEPT.

#### 7 communication

le client autorise expressément KAVIF CONCEPT à mentionner son nom, son Logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

#### 8 Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre KAVIF CONCEPT et ses clients relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourraient être réglées à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Niort quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeur ou d'appel en garantie. Cette clause attributive de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société KAVIF CONCEPT qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

#### 9 Election de domicile

L'élection de domicile est faite par KAVIF CONCEPT à son siège social au 9 Chemin de la Touchette 79340 VASLES.